



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

entreprises

Question écrite n° 40403

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme sur les revendications exprimées par la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB). Estimant que le dispositif intéressant de la Banque publique d'investissement (BPI) est insuffisamment adapté aux besoins des très petites entreprises, la CAPEB demande une adaptation de la BPI à ces dernières, et notamment aux entreprises de moins de 20 salariés en matière de préfinancement du Crédit d'impôt compétitivité emploi et de la garantie d'Oséo. Il serait très heureux de connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40403

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Artisanat, commerce et tourisme

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 octobre 2013](#), page 10949

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)